

Compte-rendu de la consultation citoyenne sur la parentalité et la petite enfance

Chanteloup-les-Vignes, le 16 juin 2023

La consultation citoyenne sur la parentalité et la petite enfance s'est tenue au 2 rue Paul Gauguin à la salle des fêtes de Chanteloup-les-Vignes, 78 570, le 16 juin 2023 de 9H00 à 11H00. La consultation a réuni 104 personnes, dont 53 personnes venues en tant que « parent d'un quartier prioritaire », principalement des mamans.

9 villes, sur les 16 communes en QPV, étaient représentées : Trappes, Plaisir, Mantes la Jolie, Mantes la ville, Carrières-sous-Poissy, Vernouillet, Les Mureaux, la Verrière et Chanteloup-les-Vignes.

Les partenaires institutionnels et associatifs se sont fortement mobilisés pour l'organisation de cette matinée : la CAF, la fédération des centres sociaux, le département des Yvelines, la communauté urbaine GPS&O, la mairie de Chanteloup-les-Vignes, l'association École et famille, l'association Alter-ego et le centre social Espoir. Le Pôle ressources a apporté à la préfecture son soutien en termes d'organisation et d'animation de la rencontre.

Sous forme d'ateliers, les parents et les partenaires ont pu échanger ensemble sur des thématiques et apporter leurs propositions pour nourrir les futurs contrats de ville.

Voici une synthèse des différents ateliers :

1- Devenir parent : les parents expriment la nécessité d'être accompagnés et formés dans leur rôle de jeune parent par des professionnels de proximité, comme les puéricultrices. La période qui suit l'accouchement et le retour à la maison peut être vécue difficilement et peut représenter une période de solitude et d'isolement, notamment pour des parents qui ne parlent pas le français. Les parents pointent la nécessité d'avoir un appui, avec des visites à domicile de sages-femmes ou de puéricultrices. Les parents proposent, par ailleurs, l'organisation d'une conférence de la petite enfance et de développer des lieux dédiés aux parents permettant de se rencontrer, d'échanger, de se former.

2- Comprendre les attentes des institutions : La fracture numérique et la barrière de la langue représentent des freins importants dans la compréhension des attentes institutionnelles. Ainsi, la communication écrite n'est pas toujours adaptée, les parents souhaitent davantage d'accompagnement dans les démarches et de proximité avec les institutions et notamment l'école. Ils proposent, par exemple, la présence de parents-relais au sein des écoles. Ils ajoutent que les institutions ont aussi un travail de compréhension à faire vis-à-vis des parents et qu'elles peuvent être parfois culpabilisantes et exercer des pressions sur eux. Les parents suggèrent de privilégier une démarche de « faire-ensemble », entre parents et institutions, pour lever les incompréhensions et faciliter les relations. Le collectif de parents de la Cité éducative de Chanteloup-les-Vignes illustre parfaitement cette démarche. Les parents demandent enfin davantage de services de proximité : planning familial, cellule handicap, associations locales comme des centres sociaux.

3- Le répit parental : les situations de monoparentalité ou de logement trop petit au regard de la composition familiale nécessitent des temps de répit pour les parents. Il manque des modes de garde « flexibles » et occasionnels qui permettent à des parents de souffler, de participer à des actions sur la parentalité ou bien encore pratiquer une activité sportive.... Les mamans présentes expriment également le besoin d'avoir des relais pour des enfants en situation de handicap. Elles souhaitent, en outre, se retrouver entre elles pour pouvoir s'exprimer.